

CISCAR, Centrale d'Achats des Réseaux Automobiles

77-81 ter rue Marcel Dassault 92100 Boulogne-Billancourt

FACTURE n°: JW020024 du: 31/05/18

LAUDIS AUTOMOBILES TOULOUSE NORD

187 AVENUE DES ETATS UNIS

31200 TOULOUSE

FRANCE

Acheteur: Marie BRUNET

marie.brunet@reflexautomobile.com

Affaire n°: 1018700 Commande WEB: 68673

Commande: JZ019298 Payeur: C70283

Compte client: C70283 Référence :

Référence		Désignation		Qté	Prix Unit. Net	Montant Net H.T.	Code TVA
1452714	Ram. 500f. Color	Printing A4 80g (x240)			18.80	75.20 €	C220
1415410	Cube 400 feuille 7	ube 400 feuille 75x75mm ass. vif			1.02	4.08 €	C220
918518	Stylo bille Bic cristal large noir (x50)			1.00	11.87	11.87 €	C220
55480033	Agrafeuse Leitz 5548 30 feuilles			1.00	9.74	9.74 €	C220
U7Z-00014	Wireless Mobile Mouse 1850 Souris sans fil 2.4 GHz, 3 boutons, pour + taxe d'environnement (DEEE) +0.02Euro.			2.00	11.17	22.34 €	C220
900030	Trombone plastique 25mm (x100)			2.00	0.82	1.64 €	C220
4699695	SURLIGNEUR VERT 1-5MM NICEDAY HC1-5			1.00	0.28	0.28 €	C220
FRAIS_LIVRAIS	VRAIS FRAIS DE LIVRAISON			1.00	12.50	12.50 €	C220
CONDITIONS DE REGLEMENT : Base HT € Code Taux Montant TVA €			TOTAL HT €		137.65 €		
01_CHEQUE	30/06/18	137.65 € C220 20%	27.53 €	TOTAL TVA €		137.65 € 27.53 €	
Le		101.00 € 0220 2070					
					L TTC € Acompte	165.18 0.00	
Montant	165.18 €	TVA ACQUITTEE SUR LES DEBITS					

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (extrait): Aucun retour de fournitures pour quelque raison que ce soit ne doit être fait sans accord préalable de CISCAR à laquelle doit être adressé un courrier d'accompagnement avec photocopie du bon d'expédition. De convention expresse, pour toute contestation, litige ou difficulté seul le Tribunal deParis est compétent. Sauf conditions particulières nos factures sont payables à 30 jours sans escompte en cas de règlement anticipé. Dans tous les cas, la date de règlement mentionnée sur la facture constitue la limite au delà de laquelle des pénalités de retard seront appliquées (Loi 92.1442 du 31.12.1992).

en application des articles L441-6 et D441-5 du Code du commerce

Les sommes dues porteront intérêt de plein droit, après mise en demeure (sans que le taux puisse être inférieur à trois fois le taux de l'intérêt légal) et sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (Loi n° 12/05/1980) - CISCAR se réserve la propriété des EQUIPEMENTS ou MATERIELS vendus et livrés jusqu'à l'encaissement effectif des titres de paiement couvrant l'intégralité de leur règlement. En cas de non paiement total ou partiel pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, CISCAR a la faculté, sans formalité de reprendre matériellement possession de ces EQUIPEMENTS ou MATERIELS aux frais, risques et périls de l'acquéreur.

Une indemnité de 40 € sera due en cas de retard de paiement RESTE A PAYER €

RIB A UTILISER: LCL FR27 3000 2023 7700 0006 0427 Q78 / BIC CRLYFRPP

page 1

165.18 €